



Mandarine Valeur

Rapport Annuel

31 décembre 2020

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

- Identification
- Performance
- Eligibilité PEA
- Commentaire économique
- Commentaire de gestion
- Perspectives 2021
- Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation
- Information relative aux instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion
- Information relative à la politique de vote
- Information relative à la sélection des intermédiaires
- Méthodologie de calcul du risque Global
- Information sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG et décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015
- Technique de gestion efficace du portefeuille
- Politique de rémunération
- Compte rendu des principaux mouvements du portefeuille
- SFTR

COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

IDENTIFICATION

Classification :

Actions des pays de l'Union Européenne

Objectif de gestion :

Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice STOXX® Europe 600 Net Return EUR sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence :

Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice STOXX® Europe 600 Net Return EUR. Cet indice est la référence globale des marchés européens. Il est composé de 600 valeurs sélectionnées parmi 16 pays de la zone euro ainsi que le Royaume-Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège et la Suède. Codes : ISIN: EU0009658210 Reuters : STOXXR ; Bloomberg : SXXR Index ; l'indicateur de référence est libellé en euro.

La performance de l'indicateur STOXX® Europe 600 Net Return EUR inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur : www.stoxx.com.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse qualitative et quantitative de sociétés dont la valeur est décotée et présentant les meilleurs potentiels d'appréciation. Les analyses menées permettent de déterminer la valeur industrielle de l'entreprise et d'anticiper une réduction de la décote mesurée (valeur économique supérieure au cours de bourse).

L'univers d'investissement du fonds regroupe environ 2 000 valeurs européennes dont 800 font l'objet d'un suivi plus particulier de la part des gérants.

L'analyse qualitative s'effectue individuellement par entreprise appartenant à l'univers d'investissement. Chaque titre, sans négliger l'environnement sectoriel et économique, fait ainsi l'objet d'une analyse pour permettre au gérant d'appréhender le potentiel de valorisation, la qualité du management, la position concurrentielle, la situation capitalistique, la création de valeur sociale et sociétale...

L'analyse quantitative permet au gérant de mesurer la rentabilité des fonds propres, la valeur d'actif, le chiffre d'affaires, la profitabilité...

La gestion, de style « Value », est discrétionnaire et de conviction, autorisant une forte autonomie dans le choix des investissements et la concentration du portefeuille sur un nombre restreint de valeurs.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. La liste des facteurs de risques exposés ci-dessous ne prétend pas être exhaustive.

Le Fonds est un OPCVM classé « Actions de l'Union Européenne ». Par conséquent, l'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne

Nom :

Mandarine Valeur

pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de marché actions :

Le Fonds est exposé à plus de 60% sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. Le risque action correspond à une baisse des marchés actions ; le Fonds étant exposé en actions, la valeur liquidative peut baisser significativement. Si les marchés actions baissent, la valeur du portefeuille pourrait baisser.

Risque de change :

Il s'agit du risque de fluctuation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus en portefeuille. Le Fonds pourra détenir, en direct ou via des OPCVM, des titres libellés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du Fonds ; de ce fait, les fluctuations des taux de change pourraient entraîner la baisse de la valeur liquidative. Le risque de change pourra être couvert par le biais d'instruments dérivés.

Risque lié à la détention de moyennes et petites valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative. L'investissement dans des sociétés de petite capitalisation restera minoritaire et accessoire.

Risque de taux :

En raison de son orientation de gestion, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Le risque de taux se traduit par une variation de la courbe des taux. L'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêts. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. Le risque de crédit est limité aux titres de créances et instruments du marché monétaires qui pourront composer l'actif net pour 25% maximum. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risques liés à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur la sélection des valeurs et sur l'anticipation des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit par investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative. Une part importante de la performance dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Et accessoirement aux risques suivants :

Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile. Si les titres des marchés émergents baissent, la valeur liquidative du Fonds peut baisser.

Risque de contrepartie :

Le Fonds est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme. Les contrats portant sur ces instruments financiers peuvent être conclus avec un ou plusieurs établissements de crédit n'étant pas en mesure d'honorer leur engagement au titre desdits instruments. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce risque

peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Durée de placement recommandée :
Supérieure à 5 ans

Affectation du résultat :
FCP de capitalisation pour les parts R, I, G, M, S, L, T et P
FCP de capitalisation et de distribution pour la part ID

Changements intéressants l'OPCVM intervenus en 2019 :

- 31 Décembre 2020 :
- Suppression de la classification AMF dans le cadre du Brexit ;
 - Mise à jour du prospectus selon la dernière version de l'instruction AMF 2011-19 ;

Changements à intervenir en 2021 :

Au jour de la rédaction du présent rapport, le prospectus du fonds a été mis à jour afin d'intégrer les informations suivantes :

- Mise en conformité du Fonds au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la Publication d'Informations en Matière de Durabilité dans le Secteur des Services Financiers (le « Règlement Durabilité » ci-après désigné le « Règlement SFDR ») ; classement en SFDR article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Modification de la stratégie d'investissement : filtre ISR amont Best-In-Universe avec approche Best Effort. Date d'effet : 30 avril 2020
- Mise en conformité du Fonds aux Orientations de l'ESMA concernant « les commissions de surperformance dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et certains types de fonds d'investissement alternatifs » (ESMA34-39-992).
- Projet de création d'une nouvelle classe de part L(g)

Commissaire aux comptes
DELOITTE & ASSOCIES
Tour Majunga
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex

PERFORMANCE

Le présent rapport annuel a trait à l'exercice 2020 écoulé ayant débuté le 1^{er} janvier 2020 et clôturée le 31 décembre 2020.

Mandarine Valeur	Part I	Part R	Part G	Part M	Part S
Performance	-14,4%	-15,55%	-14,41%	-14,19%	-14,87%
01/01/2020	5 911,03€	506,12€	9 036,61€	82 466,94€	6 623,13€
31/12/2020	5 057,3€	427,41€	7 734,72€	70 768,45€	5 638,44€

Mandarine Valeur	Part L	Part P	Part ID	Part T	Part F
Performance	-14,31%	-14,10%	-14,98%	-14,61%	-14,61%
01/01/2020	77 211,69€	124 012,57€	5 023,04€	56 650,77€	576,14€
31/12/2020	66 159,28€	106 530,72€	4 270,68€	48 371,65€	491,96€

Performance de l'indicateur de référence (benchmark)
Stoxx Europe 600 (Net Return) : -2,00%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs.

ELIGIBILITE PEA

Au 31 décembre 2020, le FCP est investi à plus de **85,66%** en titres éligibles au PEA.

COMMENTAIRE ECONOMIQUE

L'année 2020 a bien sûr été marquée par l'épidémie de Covid 19 et ses lourdes conséquences économiques. Les mesures de confinement généralisé ont en effet affecté la croissance économique mondiale dans des proportions gigantesques et ceci pour tous les secteurs d'activité, certains d'entre eux se retrouvant même dans une crise existentielle. Après s'être effondrée au premier semestre, d'une façon extrêmement violente, les marchés ont vite rebondi au second semestre pour retrouver même en fin d'année des niveaux d'avant crise ou presque. Le caractère atypique de cette crise, perçue plus comme un trou d'air que comme une crise classique et plus encore, les mesures de soutien d'Etats et banques centrales expliquent cette situation. Les tendances long terme comme celle de la prise en compte des enjeux ISR se sont poursuivies et même accélérées pendant cette crise. Une surperformance des valeurs de croissance.

COMMENTAIRE DE GESTION

1^{er} semestre :

Géré selon un processus value, le fonds a enregistré une très forte contre-performance au premier semestre subissant notamment un véritable effondrement en Mars des valeurs cycliques (Arcelor, pétrolières...) et, ou perçues comme à risque (bancaires). La violence et la rapidité du choc ne nous ont pas permis de diminuer trop fortement ce risque, même si nous avons alors concentré le portefeuille sur de principales convictions, ce qui a permis de ne pas entériner de façon définitive des pertes alors conséquentes (cf S2). Cette phase de marché nous a également permis d'acheter avec succès des titres plus défensifs momentanément revenus en zone d'achat et pour la plupart cédés dans le rebond (Hexagon, Sanofi, SCA, Pernod Ricard...).

2nd semestre :

Sans malheureusement pouvoir rattraper l'intégralité de la sous-performance du S1, le fonds a connu un violent rebond au S2, supérieur à celui du marché, notamment sur des valeurs cycliques fortement affectées par la baisse du mois de Mars et sur lesquelles des profits partiels ou totaux ont été pris. Encouragé par un scénario devenant de plus en plus envisagé par stratégestes et économistes d'un éventuel retour de l'inflation et de re-pentification de la courbe des taux, le style value est même redevenu très performant en toute fin d'année.

PERSPECTIVES 2021

L'arrivée d'une majorité démocrate aux ambitions plus expansionnistes aux USA, l'arrivée d'un vaccin présageant d'une sortie de la crise épidémique et d'une probable violente reprise cyclique favorisent notre style de gestion value après 10 années de sous-performance par rapport aux valeurs de croissance dont les valorisations deviennent par ailleurs difficiles à défendre. Un rattrapage de la partie value de la côte favoriserait clairement notre fonds.

Impact de la crise sanitaire liée au Coronavirus

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'épidémie de COVID-19 a touché le monde entier et continue de s'étendre sous la forme de multiples variants provenant de pays différents (Royaume-Uni,

Brésil, Afrique du sud). Les répercussions sanitaires, économiques et sociales de cette crise sont sans précédents.

La plupart des pays du monde s'efforcent de gérer cette crise sanitaire en appliquant une batterie de mesures plus ou moins contraignantes. Certains pays procèdent à des reconfinements ponctuels en fonction des pics de circulation du virus et de contaminations au sein de leur population. D'autres pays appliquent des mesures de couvre-feu. Nombreux sont les pays appliquant des mesures de restriction de circulation (avion, train, bateau, voiture). En France, la population a été astreinte à un second couvre-feu à la fin de l'année 2020 puis à des mesures de couvre-feu toujours en vigueur au jour de la rédaction du présent rapport. De nombreux commerces et lieux de restauration/culturels demeurent fermés et le recours au télétravail généralisé.

Un espoir est toutefois né durant cette période de crise : la vaccination. Plusieurs entreprises et laboratoires pharmaceutiques ont développé des vaccins et obtenu la validation d'autorités de santé de nombreux pays. Des campagnes de vaccination sont d'ores et déjà lancées dans plusieurs pays dont la France laissant espérer une reprise globale de l'activité économique au fur et à mesure que la couverture vaccinale augmente.

Sur le plan boursier, les marchés actions ont malgré tout affiché des performances positives au titre de l'année 2020. Bien que les marchés actions aient connu une très forte baisse pendant le 1^{er} confinement, un rebond a été rendu possible grâce aux politiques accommodantes des Banques centrales et aux mesures de soutien à l'économie proposées par les Etats dont la France (prêts garantis par l'état, financement du chômage, etc).

Au cours de l'exercice sous revue, l'ensemble des fonds ont été impactés par la crise du Covid-19.

Nous n'avons qu'une certitude celle annoncée par le Président Macron, « Le jour d'après, ce ne sera pas un retour au jour d'avant ».

Hegel dans son ouvrage *Leçons sur la philosophie de l'histoire* estime qu'« on recommande aux rois, aux hommes d'Etat, aux peuples de s'instruire principalement par l'expérience de l'histoire. Mais l'expérience et l'histoire nous enseignent que peuples et gouvernements n'ont rien appris de l'histoire, qu'ils n'ont jamais agi suivant les maximes qu'on aurait pu en tirer. ». Peut-être d'aucuns, le regard rivé à l'événement, plus soucieux d'anecdotes que d'analyses, se morfondent-ils dans un monde actuel auquel ils ne prêtent que grisaille et immobilisme. Optimistes, nous nous projetons dans l'avenir ».

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est tenu à la disposition des porteurs de parts. Ce rapport est également consultable sur le site Internet de la société de gestion : www.mandarine-gestion.com

INFORMATION RELATIVE AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION

Conformément aux dispositions de l'article 321-131 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous vous informons qu'au cours de la période sous revue Mandarine Valeur n'a pas été investi en OPCVM gérés par Mandarine Gestion.

INFORMATION RELATIVE A LA POLITIQUE DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L533-22-1 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la

politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles Mandarine Gestion a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de Mandarine Gestion. www.mandarine-gestion.com

INFORMATION RELATIVE A LA SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Catégorisation de la société de gestion :

Mandarine Gestion a choisi de se considérer comme « client professionnel » et demande aux intermédiaires (brokers) de la catégoriser ainsi, ce qui leur impose l'obligation de « meilleure exécution » (« best execution ») à l'égard de notre société.

Critères de sélection des meilleures intermédiaires en charge de l'exécution :

Dans le cadre de sa procédure de « best selection », Mandarine Gestion a retenu quatre facteurs clés pour sélectionner et apprécier les meilleurs intermédiaires en charge de l'exécution afin de permettre *in fine* la meilleure exécution :

- Probabilité et rapidité d'exécution
- Prix d'exécution
- Accès à la liquidité (blocs, intérêts, contrepartie ...)
- Qualité d'exécution (en ce inclus le post trade et le reporting)

Ces critères reposent sur une analyse qualitative, une analyse quantitative et sur une notation technique du middle office.

Critère n°1 : Aspects qualitatifs : prix total de la transaction ; accès aux lieux d'exécution permettant régulièrement de réaliser la meilleure exécution ; connectivité ; technologie de marché ; accès direct au marché ...

Critère n°2 : Aspect quantitatif : la mesure de performance d'exécution – TCA :

Mesure de performance moyenne d'exécution (Trading Cost Analysis) : l'ensemble des opérations traitées sur une période de sélection est mesuré et comparé aux benchmarks définis (IS-TWAP, VWAP ...)

Critère n°3 : Notation middle office : qualité des confirmations ; qualité des dénouements ; gestion des suspens ; ...

Modalités et fréquence de sélection des intermédiaires de marchés (Brokers) - Brokers review

Rôle du Comité Broker : Chaque semestre, la société de gestion passe en revue les brokers sélectionnés au titre du semestre précédent au regard des trois critères ci-dessus mentionnés et décide des nouveaux brokers qui intégreront la liste des brokers sélectionnés pour le semestre suivant.

Ainsi, le Comité Broker est en charge : (i) de sélectionner les nouveaux brokers et (ii) de noter les brokers au regard des trois critères.

Pour plus d'information : www.mandarine-gestion.com

METHODOLOGIE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le calcul du risque global est effectué selon la méthode de l'engagement « *Commitment Approach* » selon la méthodologie du guide CESR/ 10-788 reprise dans l'instruction AMF 2011-15.

INFORMATION SUR LA PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES CRITERES ESG ET DECRET N°2015-1850

L'information sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG figure sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.mandarine-gestion.com

Le FCP ne prend pas systématiquement en compte les critères ESG au sens du Décret n°2012-132.

En plus de 4 fonds labellisés ISR et de la gestion de 2 fonds de capital solidaire, Mandarine Gestion a cependant développé une approche globale d'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et Gouvernance (ESG).

A la différence de la gestion ISR, qui prend en compte de façon systématique les critères extra-financiers dans son processus d'investissement, l'intégration ESG correspond à une politique globale menée sur tous les fonds. Ainsi, les informations extra-financières constituent une analyse complémentaire sur les entreprises suivies par les gérants. Notre volonté est de proposer à l'ensemble de l'équipe de gestion une vision

Le profil de risques des OPC et les caractéristiques de Mandarine Gestion en tant que GFIA et GOPCVM justifient une mise en œuvre proportionnée des principes de rémunération issus de la directive n°2011/65/UE et de la Directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions.

Mandarine Gestion dispose de politiques et des pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace des risques qui ne favorise et n'encourage pas une prise de risque excessive et incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents réglementaires des OPC, à savoir tant les FIA que les OPCVM pour lesquels elle agit en qualité de société de gestion.

Ces politiques et pratiques en termes de rémunération se déclinent au niveau des différentes catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle et tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, et dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risque des gestionnaires, des OPCVM ou des FIA qu'ils gèrent. Ces politiques et pratiques en termes de rémunération sont adaptées à la taille à l'organisation interne ainsi qu'à la nature, à la portée et à la complexité des activités de Mandarine Gestion.

La rémunération du personnel de Mandarine Gestion se décline selon les composantes suivantes :

D'une part, une rémunération fixe dont le quantum est fixé salaires du marché. Il est vérifié que la rémunération fixe est en ligne avec le marché au travers d'études de salaires ou de benchmarking avec les sociétés concurrentes. Cette rémunération est intuitu personae et est précisé dans le contrat de travail de chaque collaborateur. Cette rémunération fixe est essentiellement la mesure de la convention collective à laquelle adhère la société de gestion et est cohérente avec les niveaux observés de rémunérations dans la gestion d'actifs en fonction des postes occupés. Cette rémunération fixe peut être révisée. Les principaux indicateurs de révision portent sur l'efficacité dans la réalisation des tâches et missions confiées et ou les évolutions du marché du travail ou de l'inflation.

D'autre part, une rémunération variable dont le quantum vient compléter le montant de la rémunération fixe. Son quantum est fonction de la réalisation des objectifs de la société (VSTR « Vision, Stratégies, Tactiques, Résultats) et des objectifs individuels. Aucune rémunération variable n'est garantie, sauf dans le cadre d'une nouvelle embauche et exclusivement pour la première année sans aucune tacite reconduction (Cette pratique n'est en aucun cas généralisée). L'attribution d'une rémunération variable est conditionnée en tout état de cause à la situation financière de la société de gestion et à la participation du salarié au développement de la société. Mandarine Gestion peut octroyer un complément de

transversale des thématiques ESG en complément de l'analyse financière.

RECOURS A DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

L'OPCVM n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE au cours de l'exercice sous revue.

POLITIQUE DE REMUNERATION

rémunération par le biais de primes discrétionnaires déterminées en fonction de critères aucunement lié à la performance des OPC gérés ou à la prise de risques. L'attribution d'une rémunération variable est discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie. Enfin, un accord d'intéressement et un accord de participation ont été mis en place pour une durée de 3 ans, renouvelable d'une année sur l'autre par tacite reconduction. Concernant les autres avantages assimilables : Au 31 décembre 2020, aucune forme de rémunération en nature (Voiture de fonction, frais d'essences...) n'est octroyée aux salariés de la Société de gestion. La politique de rémunération sera mise à jour si la Société de Gestion venait à octroyer un avantage en nature aux salariés. Toutefois, la société de gestion pourra rembourser à l'Euro les frais de débours professionnels des collaborateurs (taxis, restaurants...) sous la forme d'une note de frais validée par le Directeur Général Délégué. Il se pourrait qu'à l'occasion du départ d'un salarié (Rupture conventionnelle, licenciement...), le collaborateur perçoive des indemnités dans les conditions fixées par le code du travail et la convention collective applicable au sein de la Société de Gestion. Cette indemnité ne sera pas détaillée dans le présent document car il n'est en aucun cas lié aux travaux effectués par le collaborateur mais reste couvert par des obligations du droit du travail et de la convention collective. Dans un souci de préserver l'intérêt des porteurs, La Société de Gestion n'a pas vocation à rémunérer ses collaborateurs sous un mécanisme de « *Carried Interest* ». Les FIA gérés par la Société de Gestion n'offrent pas de parts de « *Carried Interest* » aux gérants et/ou collaborateurs de la SGP. Ce type de rémunération est donc exclu de la présente politique de rémunération de Mandarine Gestion.

Ainsi au titre de la Directive 2011/61/UE de niveau I (art. 13 et annexe II) du 8 juin 2011 dite directive AIMF, du Règlement délégué 231/2013 de niveau II (art. 107) du 19 décembre 2012, des Orientations de l'ESMA sur les politiques de rémunération des gestionnaires de FIA du 3 juillet 2013, et au titre de la Directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions, des orientations ESMA du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575 – Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive) ainsi que des dispositions telles qu'issus des textes nationaux de transpositions tels qu'applicables sur le territoire de la République Française (à savoir notamment l'art. L.533-22-2 CMF et les articles art. 319-10 et 319-11 RG AMF ainsi que de la Position AMF n°2013-11 sur les politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de FIA et du guide AMF intitulé « Guide OPCVM V pour les sociétés de gestion », il ressort que le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice 2020 ayant débuté le 1er janvier 2020 et s'étant clôturé le 31 décembre 2020 du personnel de la société de gestion Mandarine Gestion ressort à 5.518 Keuros, ce montant se ventilant en 3.564 keuros au titre des rémunérations fixes et en 1.953 keuros au titre des rémunérations variables concernant ledit exercice ; ces montants concernent 41 bénéficiaires, les rémunérations variables seront quant à elles versées au cours des exercices suivants l'exercice sous revue. Concernant le personnel listé à

l'article 533-22-2 du CMF, soit 23 personnes sur les 41 personnes, les rémunérations se ventilent à raison de 2.675 keuros pour la partie fixe et à raison de 1.827 keuros concernant la partie variable. Il est à noter qu'aucune rémunération du type de celle correspondant à un pourcentage de la performance réalisée par un fonds d'investissements attribué à ses dirigeants (« Carried Interests ») a été versée par l'OPC ou l'un quelconques des OPC dont la société de gestion assure les fonctions de gestionnaire au cours de l'exercice sous revue. De façon complémentaire, il est à noter d'une part que la rémunération fixe ainsi que variable telles que mentionnées ci-dessus concerne 41 bénéficiaires qui constituent le personnel de la société de gestion, 3 appartiennent à la liste de bénéficiaires énoncés à l'article L. 533-22-2 du CMF. D'autre part, ces rémunérations ont trait aux rémunérations de collaborateurs qui sont concernés tant par la gestion de FIA que d'OPCVM.

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Principaux achats :

Au cours du 1^{er} semestre 2020

MILLICOM INTL CELLULAR	6304904,11 €
EBRO FOODS SA	6231494,47 €
LAFARGEHOLCIM LTD (CHF)	6191393,25 €
BBVA	5950830,1 €
CARGOTEC OYJ	5483511,07 €
VODAFONE GROUP PLC	5257400,85 €
AXA SA	4824592,79 €
SCA SV CELLULOSA	4681719 €
JOHNSON MATTHEY PLC	4250014,4 €
SCA SV CELLULOSA	4037891,8 €

Au cours du 2nd semestre 2020

LLOYDS BANKING GROUP PLC	7411255,9 €
LLOYDS BANKING GROUP PLC	7106531,98 €
MERCK KGAA	5409434,61 €
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA	5229808,59 €
TOTAL	4799859,83 €
BHP GROUP PLC	3930673,01 €
ADECCO SA	3866262,04 €
TELIASONERA AB	3865891,07 e
TAYLOR WIMPEY PLC	3753495,22 e
BEIERSDORF AG	3657192,91 €

Principales ventes

Au cours du 1^{er} semestre 2020

SVENSKA HANDELSBANKEN-A SHS	-9897679,86 €
VOLKSWAGEN PREF	-7009799,52 €
ROYAL DUTCH SHELL	-6921690,51 €
HEIDELBERGCEMENT AG	-6724119,36 €
EUROFINS SCIENTIFIC SA	-6492873,87 €
FRESENIUS SE	-6143859,88 €
VOLKSWAGEN PREF	-6001752,39 €
BOSKALIS WESTMINSTER	-5729866,5 €
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA	-5397571,93 €
ROYAL DUTCH SHELL	-5224147,61

Au cours du 2nd semestre 2020

FRESENIUS SE	-5259727,75 €
ESSITY AKTIEBOLAG-B	-4977505,09 €
WEIR GROUP	-4526619,47 €
TOTAL	-4267835,25 €
TRAVIS PERKINS	-4156522,1 €
RSA INSURANCE GROUP PLC	-4153320,51 €
TOTAL	-4067919,29 €
TELIASONERA AB	-3855082,34 €
UNICREDIT SPA	-3801142,43 €
STANDARD CHARTERED	-3590896,39 €

**SECURITÉS FINANCING TRANSACTION REGULATION
(RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES)
(« SFTR »)**

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

MANDARINE VALEUR

Fonds commun de placement

Société de Gestion :

Mandarine Gestion
40, avenue Georges V
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MANDARINE VALEUR

Fonds commun de placement

Société de Gestion :

Mandarine Gestion

40, avenue Georges V

75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP MANDARINE VALEUR

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MANDARINE VALEUR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider du FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Oliver GALFENE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Oliver Galfene', written over the printed name.

Bilan actif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	368,369,283.47	593,245,741.97
Actions et valeurs assimilées	368,369,283.47	593,245,741.97
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	368,369,283.47	593,245,741.97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	3,124,113.75	279,239.31
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	3,124,113.75	279,239.31
Comptes financiers	20,693,708.87	34,787,404.90
Liquidités	20,693,708.87	34,787,404.90
TOTAL DE L'ACTIF	392,187,106.09	628,312,386.18

Bilan passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Capitaux propres	-	-
Capital	511,757,301.52	617,706,737.19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	0.08
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-124,109,662.80	-3,001,009.48
Résultat de l'exercice (a,b)	3,781,015.54	12,939,209.29
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	391,428,654.26	627,644,937.08
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	758,451.83	667,449.10
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	758,451.83	667,449.10
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	392,187,106.09	628,312,386.18

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	7,244,560.53	21,012,220.42
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	34.08	312.00
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	7,244,594.61	21,012,532.42
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-52,716.77	-76,143.19
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-52,716.77	-76,143.19
Résultat sur opérations financières (I + II)	7,191,877.84	20,936,389.23
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-3,219,599.84	-5,472,265.58
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	3,972,278.00	15,464,123.65
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-191,262.46	-2,524,914.36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	3,781,015.54	12,939,209.29

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 1,10 % TTC maximum pour la part F
- 0,90 % TTC maximum pour les parts I (D) , I (C) et G
- 1,40 % TTC maximum pour la part S
- 2,20 % TTC maximum pour la part R
- 0,60 % TTC maximum pour les parts M et P
- 0,75 % TTC maximum pour la part L
- 1,10 % TTC maximum pour la part T

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance

15% de la surperformance au-delà du STOXX® Europe 600 Net Return

La commission de surperformance correspond à des frais variables.

Périodes de calcul :

Parts F, R, I, I (D), G, S et M : la période de calcul est l'exercice du Fonds.

Parts P : la période de calcul de la commission de surperformance est de trois exercices. La première période de calcul débutera le jour du lancement de la Part P pour se terminer le 31 décembre 2016.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% TTC de la performance au-delà de l'indice STOXX® Europe 600 Net Return Eur- dividendes réinvestis (code ISIN : EU0009658210), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul. Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation : Parts R, F, S, I, G, M, P, L, T et I (C)

Capitalisation et/ou distribution : Part I (D)

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation : Parts R, F, S, I, G, M, P, L, T et I (C)

Capitalisation et/ou distribution : Part I (D)

Changements affectant le fonds

Les tableaux relatifs à l'affectation des sommes distribuables des part I (D) et I (C) ont été individualisées cette année. Les données du 31/12/19 qui étaient présentées agrégées pour ces 2 parts ont été désagrégées dans les comptes 2020.

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Actif net en début d'exercice	627,644,937.08	624,359,166.02
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	195,712,592.82	232,678,856.49
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-310,686,912.10	-340,825,859.15
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	34,617,684.10	62,880,532.41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-156,493,229.25	-60,281,798.04
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-4,145,037.24	-4,423,719.64
Différences de change	-2,701,029.52	-1,582,435.85
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	3,507,585.41	99,399,246.27
Différence d'estimation exercice N	-33,014,780.65	-36,522,366.06
Différence d'estimation exercice N-1	36,522,366.06	135,921,612.33
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-215.04	-23,175.08
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3,972,278.00	15,464,123.65
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	391,428,654.26	627,644,937.08

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2020
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe I C (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	18,739.7779
Nombre de titres rachetés	11,938.7479
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	63,752.5096
Nombre de titres rachetés	44,713.5183
Catégorie de classe G (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	3,877.0000
Nombre de titres rachetés	3,947.0000
Catégorie de classe M (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	702.7122
Nombre de titres rachetés	1,716.0000
Catégorie de classe P (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	880.3126
Catégorie de classe I D (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	2.0000
Nombre de titres rachetés	197.0000
Catégorie de classe S (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe T (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe L (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe F (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	19,814.2740
Nombre de titres rachetés	63,803.3719
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	13,901.46
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Complément d'information 2

Frais de gestion	Exercice	% de l'actif net moyen
	31/12/2020	
	Montant (EUR)	
Catégorie de classe I C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,646,172.98	0.90
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	572,736.91	2.20
Commissions de surperformance	41.02	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe G (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	198,146.67	0.90
Commissions de surperformance	7,611.36	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe M (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	613,482.10	0.60
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe P (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	107,364.17	0.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I D (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	621.83	0.90
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe S (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	71.13	1.40
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe T (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	478.49	1.10
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020	
Catégorie de classe L (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	445.47	0.75
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe F (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	87,644.82	1.10
Commissions de surperformance	5.61	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2020
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	2,754,136.44
Coupons à recevoir	369,977.31
TOTAL DES CREANCES	3,124,113.75
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	318,423.70
Autres créditeurs divers	440,028.13
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	758,451.83

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2020
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	20,693,708.87
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	20,693,708.87	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	GBP	SEK	CHF	NOK	USD
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	80,785,356.05	32,622,843.87	21,209,134.23	19,491,464.70	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	102,622.09	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	81,197.11	21,788.98
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe I C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2,502,828.07	5,182,459.07
Total	2,502,828.07	5,182,459.07
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2,502,828.07	5,182,459.07
Total	2,502,828.07	5,182,459.07
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-77,568,896.01	-1,118,576.64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-77,568,896.01	-1,118,576.64
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-77,568,896.01	-1,118,576.64
Total	-77,568,896.01	-1,118,576.64
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-54,371.54	327,494.41
Total	-54,371.54	327,494.41
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-54,371.54	327,494.41
Total	-54,371.54	327,494.41
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11,806,006.96	-158,353.24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-11,806,006.96	-158,353.24
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-11,806,006.96	-158,353.24
Total	-11,806,006.96	-158,353.24
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe G (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	286,566.93	-37,136.10
Total	286,566.93	-37,136.10
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	286,566.93	-37,136.10
Total	286,566.93	-37,136.10
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8,652,127.88	-294,418.84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-8,652,127.88	-294,418.84
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-8,652,127.88	-294,418.84
Total	-8,652,127.88	-294,418.84
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe M (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,011,046.86	4,161,431.05
Total	1,011,046.86	4,161,431.05
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,011,046.86	4,161,431.05
Total	1,011,046.86	4,161,431.05
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-24,797,651.42	-793,541.98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-24,797,651.42	-793,541.98
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-24,797,651.42	-793,541.98
Total	-24,797,651.42	-793,541.98
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,469.64	2,712,756.25
Total	1,469.64	2,712,756.25
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,469.64	2,712,756.25
Total	1,469.64	2,712,756.25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-33,676.83	-494,581.65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-33,676.83	-494,581.65
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-33,676.83	-494,581.65
Total	-33,676.83	-494,581.65
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I D (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	0.08
Résultat	85.66	21,183.12
Total	85.66	21,183.20
Affectation		
Distribution	-	21,181.44
Report à nouveau de l'exercice	85.66	1.76
Capitalisation	-	-
Total	85.66	21,183.20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	197.0000
Distribution unitaire	-	107.52
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2,701.03	-4,575.49
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-2,701.03	-4,575.49
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2,701.03	-4,575.49
Total	-2,701.03	-4,575.49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe S (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	32.32	108.94
Total	32.32	108.94
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	32.32	108.94
Total	32.32	108.94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,792.50	-30.00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,792.50	-30.00
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,792.50	-30.00
Total	-1,792.50	-30.00
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe T (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	408.17	1,087.37
Total	408.17	1,087.37
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	408.17	1,087.37
Total	408.17	1,087.37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-15,350.20	-258.53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-15,350.20	-258.53
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-15,350.20	-258.53
Total	-15,350.20	-258.53
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe L (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	765.20	1,729.03
Total	765.20	1,729.03
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	765.20	1,729.03
Total	765.20	1,729.03
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-20,948.22	-350.42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-20,948.22	-350.42
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-20,948.22	-350.42
Total	-20,948.22	-350.42
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	32,184.23	568,096.14
Total	32,184.23	568,096.14
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	32,184.23	568,096.14
Total	32,184.23	568,096.14
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,210,511.75	-136,322.71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,210,511.75	-136,322.71
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,210,511.75	-136,322.71
Total	-1,210,511.75	-136,322.71
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe I C (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	5,478.19	6,134.23	4,927.16	5,911.03	5,057.30
Actif net (en k EUR)	419,824.37	395,185.28	305,364.05	246,846.98	244,743.09
Nombre de titres					
Parts C	76,617.1709	64,232.4416	61,803.7697	41,592.9867	48,394.0167

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-530.31	394.93	-182.69	-26.89	-1,602.86
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-29.95	70.67	134.30	124.60	51.71

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

MANDARINE VALEUR

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	487.58	539.18	427.39	506.12	427.41
Actif net (en k EUR)	76,702.62	67,127.99	50,323.13	34,107.95	36,941.31
Nombre de titres					
Parts C	157,309.8944	124,498.0657	117,744.1502	67,390.2324	86,429.2237

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-47.69	35.00	-15.72	-2.34	-136.59
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-7.47	-0.17	4.98	4.85	-0.62

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe G (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	8,122.05	9,093.67	7,303.04	9,036.61	7,734.72
Actif net (en k EUR)	38,327.96	1,000.30	26,590.38	32,531.81	27,303.58
Nombre de titres					
Parts C	4,719.0000	110.0000	3,641.0000	3,600.0000	3,530.0000

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-786.10	585.64	-271.16	-81.78	-2,451.02
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-42.43	103.10	197.50	-10.31	81.18

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

MANDARINE VALEUR

Catégorie de classe M (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	75,841.43	85,110.23	68,559.56	82,466.94	70,768.45
Actif net (en k EUR)	145,218.87	219,024.81	113,337.53	174,912.40	78,391.08
Nombre de titres					
Parts C	1,914.7695	2,573.4250	1,653.1250	2,121.0000	1,107.7122

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-7,319.67	5,473.33	-2,548.36	-374.13	-22,386.36
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-235.01	1,147.02	2,097.69	1,962.01	912.73

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

MANDARINE VALEUR

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	113,341.28	127,378.49	102,953.50	124,012.57	106,530.72
Actif net (en k EUR)	106,122.87	130,093.26	116,987.37	109,293.85	106.53
Nombre de titres					
Parts C	936.3126	1,021.3126	1,136.3126	881.3126	1.0000

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-10,623.66	8,181.62	-3,836.30	-561.19	-33,676.83
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	2,353.98	1,901.03	3,549.00	3,078.09	1,469.64

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

MANDARINE VALEUR

Catégorie de classe I D (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	5,023.01	5,384.92	4,297.80	5,023.04	4,163.16
Actif net (en k EUR)	419,824.37	395,185.28	305,364.05	246,846.98	8.33
Nombre de titres					
Parts D	20.0000	217.0000	197.0000	197.0000	2.0000

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	226.96	351.97	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	64.83	117.64	107.52	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts D	-	-	-158.98	-23.22	-1,350.51
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts D	-32.29	-	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe S (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	6,223.08	6,940.93	5,547.79	6,623.13	5,638.44
Actif net (en k EUR)	174.25	6.94	5.55	6.62	5.64
Nombre de titres					
Parts C	28.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-599.23	447.88	-205.16	-30.00	-1,792.50
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-10.09	54.72	118.82	108.94	32.32

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe T (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	52,686.72	59,023.95	47,313.57	56,650.77	48,371.65
Actif net (en k EUR)	64.87	59.02	47.31	56.65	48.37
Nombre de titres					
Parts C	1.2312	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-4,964.88	3,798.58	-1,753.38	-258.53	-15,350.20
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	834.29	713.62	1,180.24	1,087.37	408.17

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

MANDARINE VALEUR

Catégorie de classe L (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	71,059.94	79,884.73	64,260.23	77,211.69	66,159.28
Actif net (en k EUR)	32,200.67	79.88	64.26	77.21	66.16
Nombre de titres					
Parts C	453.1480	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-6,674.40	5,128.27	-2,384.23	-350.42	-20,948.22
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	1,332.77	1,227.71	1,866.77	1,729.03	765.20

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	537.55	600.43	481.24	576.14	491.96
Actif net (en k EUR)	3,365.81	11,611.93	11,639.59	29,811.47	3,814.57
Nombre de titres					
Parts C	6,261.3680	19,339.0793	24,186.6596	51,742.8248	7,753.7269

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	9.40	38.73	-17.85	-2.63	-156.11
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.59	5.44	11.88	10.98	4.15

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe O (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts C	1,070.17	1,212.09
Actif net (en k EUR)	1,160.07	1,287.24
Nombre de titres		
Parts C	1,084.0000	1,062.0000

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)		
Parts C	13.76	77.41
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)		
Parts C	1.95	27.09

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				368,369,283.47	94.11
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé				368,369,283.47	94.11
ADECCO GROUP AG-REG	75,978.00	59.16	CHF	4,161,135.41	1.06
ALLIANZ SE-REG	41,346.00	200.70	EUR	8,298,142.20	2.12
ANDRITZ AG	97,993.00	37.48	EUR	3,672,777.64	0.94
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	73,689.00	57.01	EUR	4,201,009.89	1.07
ARCELORMITTAL	478,729.00	18.88	EUR	9,038,403.52	2.31
ARYZTA AG	4,773,783.00	0.68	CHF	3,013,997.42	0.77
ASSA ABLOY AB-B	467,858.00	202.50	SEK	9,441,739.33	2.41
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	153,856.00	22.64	GBP	3,874,509.02	0.99
AXA SA	975,278.00	19.51	EUR	19,029,624.34	4.86
BALFOUR BEATTY PLC	1,575,151.00	2.70	GBP	4,734,055.59	1.21
BANCO SANTANDER SA	7,158,083.00	2.54	EUR	18,167,214.65	4.64
BEIERSDORF AG	111,606.00	94.44	EUR	10,540,070.64	2.69
BNP PARIBAS	411,668.00	43.10	EUR	17,744,949.14	4.53
BOSKALIS WESTMINSTER	672,058.00	22.54	EUR	15,148,187.32	3.87
BOUYGUES SA	45,746.00	33.65	EUR	1,539,352.90	0.39
BP PLC	3,403,214.00	2.55	GBP	9,645,272.43	2.46
EBRO FOODS SA	337,416.00	18.94	EUR	6,390,659.04	1.63
ERSTE GROUP BANK AG	574,756.00	24.94	EUR	14,334,414.64	3.66
ESSITY AKTIEBOLAG-B	474,786.00	264.50	SEK	12,515,162.69	3.20
FRESENIUS MEDICAL CARE AG &	89,700.00	68.20	EUR	6,117,540.00	1.56
FRESENIUS SE & CO KGAA	344,151.00	37.84	EUR	13,022,673.84	3.33
GEA GROUP AG	147,046.00	29.28	EUR	4,305,506.88	1.10
GLAXOSMITHKLINE PLC	621,928.00	13.42	GBP	9,283,643.22	2.37
GLENORE PLC	4,569,850.00	2.33	GBP	11,843,598.66	3.03
GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	36,360.00	82.52	EUR	3,000,427.20	0.77
HAYS PLC	2,574,982.00	1.43	GBP	4,095,774.62	1.05
HEIDELBERGCEMENT AG	50,523.00	61.22	EUR	3,093,018.06	0.79
HENKEL AG & CO KGAA VORZUG	37,366.00	92.30	EUR	3,448,881.80	0.88
IMERYS SA	330,301.00	38.66	EUR	12,769,436.66	3.26
JOHNSON MATTHEY PLC	105,844.00	24.25	GBP	2,854,984.82	0.73
LAFARGEHOLCIM LTD-REG	61,891.00	48.62	CHF	2,785,725.25	0.71
LLOYDS BANKING GROUP PLC	46,579,346.00	0.36	GBP	18,879,807.88	4.82
MELROSE IND SHS	1,893,483.00	1.78	GBP	3,749,982.18	0.96

MANDARINE VALEUR

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
MERCK KGAA	29,648.00	140.35	EUR	4,161,096.80	1.06
MILLICOM INTL CELLULAR-SDR	109,786.00	323.80	SEK	3,542,719.15	0.91
ONTEX GROUP NV - W/I	379,165.00	11.00	EUR	4,170,815.00	1.07
SANOFI	171,397.00	78.70	EUR	13,488,943.90	3.45
SUBSEA 7 SA	2,323,332.00	87.84	NOK	19,491,464.70	4.98
SULZER AG-REG	130,509.00	93.10	CHF	11,248,276.15	2.87
SVENSKA CELLULOSA AB SCA-B	231,819.00	143.30	SEK	3,310,610.87	0.85
TELEFONICA SA	887,986.00	3.25	EUR	2,881,514.57	0.74
TELEFONICA SA RTS 28/12/2020	887,976.00	0.18	EUR	161,700.43	0.04
TELIA CO AB	1,126,528.00	33.96	SEK	3,812,611.83	0.97
TOTAL SE	298,465.00	35.30	EUR	10,535,814.50	2.69
VODAFONE GROUP PLC	8,789,388.00	1.21	GBP	11,823,727.63	3.02
VOLKSWAGEN AG-PREF	32,793.00	152.42	EUR	4,998,309.06	1.28
Créances				3,124,113.75	0.80
Dettes				-758,451.83	-0.19
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				20,693,708.87	5.29
TOTAL ACTIF NET			EUR	391,428,654.26	100.00